

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE PORTANT SUR DIVERSES MESURES EN LIEN AVEC LE GAZ DE SOURCE RENOUVELABLE (DOSSIER R-4320-2025)

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Énergir, s.e.c. relative aux diverses mesures en lien avec le gaz de source renouvelable (GSR) (dossier R-4320-2025).

LA DEMANDE

La Régie examinera les diverses mesures en lien avec le GSR proposées par Énergir, soit la mise à jour des caractéristiques relatives à l'approvisionnement en GSR, la modification à la méthode d'établissement du tarif pour les frais de socialisation, la valorisation des unités de conformité dans les activités réglementées et les modifications proposées aux Conditions de service et Tarif.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2025-123, la Régie reconnaît d'emblée comme intervenants au présent dossier les intervenants des dossiers R-4257-2024 et R-4287-2024 portant sur les tarifs 2024-2025 et les tarifs 2025-2026 et 2026-2027, respectivement. La Régie demande aux intervenants de confirmer leur participation au dossier, de déposer leurs sujets d'interventions et budgets de participation **au plus tard le 19 janvier 2026**.

Toute autre personne intéressée à participer à l'examen de la demande d'Énergir doit faire parvenir à la Régie une demande d'intervention accompagnée du formulaire Liste de sujets à joindre aux demandes d'intervention et, le cas échéant, d'un budget de participation **au plus tard le 19 janvier 2026 à 12 h**. Cette demande doit être faite conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**), et au *Guide de paiement des frais des intervenants 2020*, selon les taux des honoraires actualisés prévus à son Annexe 1, en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2025 (le **Guide**).

La demande d'Énergir, les documents y afférents, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au <https://www.regie-energie.qc.ca>.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-2452

Sans frais : 1 888-873-2452

<https://www.regie-energie.qc.ca>

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec

